

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

Ils sont payables d'avance, et sont continués d'office, sauf avis contraire

Sefne-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr.50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

24 Juin — Célébration du centenaire de la fondation du Conservatoire national des Arts et Métiers. M. Félix Faure prend part à cette solennité.

— Première journée des fêtes organisées par la ville de Versailles, en l'honneur du 130^e anniversaire de la naissance du général Hoche

25 Juin — Exécution de Carrara, l'assassin du garçon de recettes du Crédit Lyonnais.

— M. Joseph Reinach, capitaine de l'armée territoriale, est révoqué de son grade par décision du Président de la République.

— M. Peytral ayant échoué dans la mission qu'il avait acceptée de former un ministère, est remplacé par M. Brisson, ancien président de la Chambre.

26 Juin — Grande fête annuelle des sociétés de gymnastique de la Seine, dans le jardin des Tuileries.

27 Juin — Exécution capitale à Vésoul, de Justin Priolet, coupable d'avoir assassiné le 14 Février dernier, au village de Valay, une brave vieille femme de 70 ans.

28 Juin — Le nouveau ministère est ainsi constitué par M. Brisson :

Présidence du Conseil et Intérieur..... MM. H. Brisson
Affaires Étrangères.. Delcassé

Justice et cultes..... MM. Sarrien
Finances..... Peytral
Instruction Publique. Bourgeois
Guerre..... Cavaignac
Marine..... Lockroy
Colonies..... Trouillot
Commerce..... Maruéjoul
Agriculture.. Viger
Travaux publics... Tillaye

29 Juin — Inauguration à Rodez du monument élevé à la mémoire de Mgr Affre, archevêque de Paris.

— Les nouveaux ministres prennent possession des services de leurs départements respectifs.

30 Juin. — La lecture de la déclaration ministérielle est suivie de la discussion de l'interpellation de MM. Krantz Gruppi, Beauregard et Legrand, sur la politique du gouvernement. Un ordre du jour de confiance est voté par 316 voix contre 230 en faveur du nouveau ministère,

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Le Concours de Pompes

La ville de Dammartin animée du désir de faire un brillant accueil à ses notables invités et à ses nombreux visiteurs, avait revêtu Dimanche dernier sa parure des grands jours, et il faudrait remonter à l'année 1875 pour,

retrouver, dans la modeste cité, une pareille profusion de mâts pavoisés aux couleurs nationales, d'arcs de triomphe hardiment élevés aux principaux carrefours, de banderoles aux flatteuses devises, d'innombrables guirlandes de feuillage, rehaussées de rubans et de flammes multicolores, de trophées de drapeaux, de ballons et de lanternes aux éclatantes couleurs.

En dépit du temps qui persistait à demeurer menaçant et même pluvieux par intermittences, les Dammartinois ont rivalisé de zèle et d'activité pour faire de leurs principales rues de véritables boulevards verdoyants. Citons parmi nos plus actifs décorateurs : MM. André Dupont; Paul Viollet-le-Duc, Dupérelle, Ollroy, Siméon et Loron, qui ont donné sans marchander leur concours à la décoration des rues. MM. Dupille Léonor, André Leroux, Lannois, Brunel, Chenevat, Michel, Narras, etc, qui se sont distingués par le bon goût qu'ils ont apporté dans le pavoisement et l'ornementation de leurs habitations respectives.

Dès neuf heures, les compagnies de pompiers arrivaient tambour battant, et les joyeuses fanfares de Mitry-Mory et de Claye-Souilly venaient ensuite augmenter l'éclat de la fête, en faisant vibrer les airs de leurs harmonieux concerts.

A onze heures, M. Menier, député, faisait son entrée, et il était salué par la Fanfare municipale aux accents de la *Marseillaise*.

Le sympathique représentant de la première circonscription de Meaux, après avoir reçu un magnifique bouquet à son arrivée, était vivement acclamé sur son passage, par toute la ville.

A midi, le cortège des autorités,

précédé des fanfares, se rendait sur le lieu de la revue du personnel et du matériel et de là, gagnait les promenades ou devait avoir lieu le concours.

Après le défilé qui a été exécuté avec un remarquable entrain, toutes les compagnies ont dirigé leur marche vers l'enceinte du concours, aux pieds des vieux remparts du château, où une estrade avait été dressée non loin du grand portique.

Sur cette estrade se trouverent réunis M. le Sous-Préfet de Meaux, président d'honneur du Concours; M. G. Menier, Député; M. le Lieutenant-colonel du 4^e hussards; M. Hémar, maire de Dammartin; M. Ed. Labour, Conseiller d'arrondissement; M. le Commandant Beuve; MM. les membres du Conseil municipal et du Comité d'organisation du Concours; MM. Behaghel, Juge de Paix; Fourquier, Receveur de l'Enregistrement; Brieka et Dupérelle, percepteurs, et divers autres fonctionnaires; plusieurs maires du canton; M. Georges Menier; M. Laffiteau notre sympathique confrère du *Seine-et-Marne*; M. Dufossé, secrétaire de M. Menier; M. le docteur Studer, etc.

Sous une petite tente dressée à côté de l'estrade, se tenaient les membres du jury, assistés du docteur-major Ach. Beuve, du lieutenant Berger, de la subdivision de Dammartin, et d'une délégation de la subdivision de pompiers de Noisiel, sous le commandement du sous-lieutenant Piette.

Après les manœuvres qui ont été exécutées avec un ensemble admirable, mais aussi par une pluie fort ennuyeuse pour nos braves pompiers, les fanfares de Noisiel, de Claye et de Dammartin, réunies dans l'enceinte du concours, ont exécuté avec un remar-

quable entrain, un morceau d'ensemble, qui a valu à M. Loron d'unanimes félicitations.

L'Harmonie de Noisiel dont l'audition a été une bonne fortune artistique pour les amateurs Dammartinois, a interprété avec une virtuosité magistrale, sous la direction de son très distingué chef, M. Nicaise, une série de morceaux de choix, qui ont été très appréciés et frénétiquement applaudis.

D'une voix aussi charmante d'éloquente simplicité que vibrante de patriotisme, M. Francière, le très distingué Sous-Préfet de Meaux, a témoigné sa vive satisfaction pour les marques de déférence qui lui ont été témoignées par le comité d'organisation du concours, ayant à sa tête M. le maire de Dammartin, et il a vivement complimenté les sapeurs-pompiers de leur excellente tenue, ainsi que de la dextérité de leurs manœuvres. Les musiques ont eu également leur légitime part de félicitations, puis l'aimable représentant du gouvernement a rappelé avec certaines marques de reconnaissance à l'égard de nos populations, la belle et patriotique cérémonie qu'il fut appelé à présider, dans nos murs, l'année dernière, en mémoire des enfants du canton morts au Champ d'honneur pour le service de la patrie. La présence de notre vaillant et vénéré compatriote, M. le commandant Beuve, lui a fourni l'occasion d'exalter les sentiments d'abnégation et de sacrifice, l'esprit de discipline et de patriotisme qui animent les habitants de ce coin de l'Île-de-France, puis s'adressant au colonel de Bar, il lui dit :

« Vous êtes ici mon colonel dans une vieille cité guerrière, placée aux confins de la Brie. Elle s'est trouvée sur le chemin de toutes les invasions

qui ont foulé le sol de la Patrie française. L'armée y est honorée et respectée. Les braves gens que vous avez en face de vous, ces officiers et ces sapeurs-pompiers sont tous d'anciens soldats qui ont emporté dans leurs foyers et qui s'appliquent à maintenir dans leurs rangs le culte des vertus et des traditions militaires. Ils sont en même temps les premiers soldats que voient les jeunes enfants de nos communes, et le drapeau tricolore qui flotte au dessus de leurs compagnies est le premier emblème national que ces enfants apprennent à aimer et à vénérer

« Aussi, mon colonel, en venant avec moi prendre part à cette fête, leur avez-vous procuré une grande joie et apporté un précieux encouragement.

En leur nom au nom de toute cette assemblée, je vous offre nos remerciements. Pour vous, j'en suis convaincu, vous emporterez de cette cérémonie une impression réconfortante à voir ce peuple de France continuer à personnifier et à servir cet idéal incomparable de vaillance et de bonne humeur, de bon sens et de chevalerie, de justice et d'humanité qui a fait sa grandeur dans le passé, qui soutient son énergie dans le présent et qui alimente ses plus chères espérances d'avenir »

Souvent interrompu par les applaudissements répétés de la foule, cet éloquent discours a été couvert de bravos prolongés et il était aisé de lire sur les visages combien tous étaient sensibles aux réconfortantes paroles qu'ils venaient d'entendre.

Non moins bien inspiré, M. Menier s'est placé sur un terrain qui ne pouvait manquer de soulever l'enthousiasme des masses dont il a su, à si



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice

127-62

CB

11022

SHAS



0 000000 110297

bon droit, conquérir les sympathies. L'honorable député de la première circonscription de Meaux a vanté les qualités hospitalières des habitants de notre beau canton et s'est montré particulièrement heureux d'être appelé à fraterniser avec eux en cette heureuse circonstance.

« J'avais un devoir à remplir s'écriait-il ; celui de vous apporter mes remerciements les plus vifs pour le concours si dévoué que vous m'avez prêté, pour les témoignages de sympathie que vous m'avez donnés. »

Parlant ensuite du concours, il ajouta :

« Les exercices et les manœuvres auxquels nous venons d'applaudir, sont un exemple frappant de la vitalité de nos sapeurs-pompiers.

« Ces belles compagnies représentent le dévouement, le courage, l'abnégation. Ce sont là des vertus bien françaises, dont le culte est pieusement entretenu dans notre armée dont je salue ici un des plus distingués représentants, M. le lieutenant-colonel du 4^e régiment de hussards. Oui, c'est l'armée à laquelle nos sapeurs appartiennent qui est la grande école du patriotisme ; et nous devons la défendre contre les attentats criminels des fauteurs de désordre. »

Des cris nourris de Vive la France ! Vive la République ! Vive Menier ! accueillirent les dernières paroles du député auquel succéda alors M. Ed. Labour, Conseiller d'Arrondissement qui, parlant des actes de courage et de dévouement de nos braves pompiers, rappela cette devise : *Res non Verba* — Des actes et non des paroles — ajoutant que leur exemple vaut mieux que tous les discours.

« C'est l'Union, dit-il, qui préside

à cette fête. Union des départements qui viennent concourir ensemble. Union des communes dont les drapeaux se mêlent dans une fraternelle étreinte. Union enfin dans tous les cœurs. Et comment peut-il en être autrement ? Sous les plis de ce drapeau qui flotte au-dessus de nos têtes, il n'y a plus ni radicaux, ni progressistes, il n'y a que des Français, unis dans un même sentiment d'amour pour la patrie et l'armée. »

Ces paroles ont été accueillies aux cris de « Vive l'Union », après quoi on a procédé à la distribution des récompenses, qui s'est terminée par la remise, au lieutenant Berger, au nom de la Fédération des sapeurs-pompiers, d'une médaille justement méritée, pour le zèle apporté par cet officier, à l'organisation du Concours.

Cette mémorable journée s'est continuée par un dîner chez M. le Maire de Dammartin, qui a fait les honneurs de sa table à M. le Sous-Préfet, à M. le Député, à M. le Colonel de Bar, à M. Ed. Labour, aux membres du jury et à quelques autres invités.

Une magnifique retraite aux flambeaux, par l'harmonie de Noisiel, les fanfares de Claye, Mitry et Dammartin a marqué l'heure du départ des invités, qui ont été de nouveau acclamés par la population.

De brillantes illuminations, un très joli feu d'artifice et un bal très animé ont terminé cette grande et mémorable journée, que la population Dammartinoise tout entière s'est efforcée d'embellir dans la mesure de ses moyens et dont tout le monde gardera le meilleur souvenir.

Nous donnons ci-après la liste des récompenses du concours.

CONCOURS DE MANOEUVRES
de Pompes
de DAMMARTIN

THÉORIE d'AMBULANCE
1^{er} prix, Bonnerie, Goncasse, objet d'art
offert par M. le docteur Beuve.

(Un an, 3 fr.)
Supplément de la Petite Gazette de Dammartin et des Environs
(Journal hebdomadaire de Nouvelles et d'Histoire locale)
Service d'Élé Trains de Paris à Soissons
1^{er} Juillet 1898
(Un an, 3 fr.)

Stations	M A T I N										S O I R										Dimanches et Fêtes						
	901	907	920	241	247	3300	225	3301	220	3307	233	225	244	245	3311	250	255	3313	261	211	217	3307	211	217	3307		
	O	T.L.	S-D	O	T.L.	S-D	O	T.L.	S-D	O	T.L.	S-D	O	T.L.	S-D	O	T.L.	S-D	O	T.L.	S-D	O	T.L.	S-D	O	T.L.	S-D
Paris... dep.	19 40	5 10	7 20	8 10	9 18	11 06	9 24	11 06	12 20	2 20	4 00	4 05	5 25	5 55	6 55	7 33	8 15	8 45	8 50	10 30	8 05	9 25	10 05	9 31	10 11	10 11	
La Plaine S. D.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Pont de Soix (pt)	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Auberv. S-D (pt)	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Auberv. La C.	12 51	5 23	7 35	"	9 30	11 15	9 30	11 15	12 37	2 33	4 14	4 54	"	7 09	7 47	"	9 05	10 40	"	9 37	10 19	"	10 21	"	10 21	"	
Le Pont-Bl (pt)	12 58	5 20	7 42	"	9 36	11 22	9 36	11 22	12 43	2 42	4 28	5 01	"	7 14	7 53	"	9 12	10 46	"	9 43	10 27	"	10 30	"	10 30	"	
Blanc-Mesnil (pt)	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Auberv. Les-Don.	1 07	5 37	7 52	"	9 45	11 32	9 45	11 32	12 52	2 51	4 39	5 10	"	7 20	7 56	"	9 15	10 39	"	9 52	10 37	"	10 39	"	10 39	"	
La Croix-Bl (pt)	1 15	5 44	7 59	"	9 52	11 39	9 52	11 39	12 54	2 54	4 34	"	"	7 28	8 04	"	9 21	10 55	"	9 28	10 55	"	10 55	"	10 55	"	
Sévran-Livry...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Vert Galant (pt)	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Villeparisis (pt)	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Mitry-Claye...	1 33	5 59	8 15	"	10 07	11 48	10 07	11 48	1 08	3 07	4 48	5 25	"	6 28	7 42	8 18	"	9 37	11 09	"	9 44	11 17	"	10 44	11 17	"	
Compiègne (pt)...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Thieux-Nant (pt)	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Dammartin...	1 49	6 09	8 29	8 46	10 18	12 00	1 11	1 29	3 27	5 09	5 44	6 14	6 14	8 06	8 38	8 49	9 58	11 29	"	10 58	11 29	"	11 40	"	11 40	"	
Le Plessis-Balle.	2 00	6 20	"	8 57	10 28	"	1 25	1 55	3 38	5 34	6 09	"	8 15	8 45	"	9 58	11 40	"	11 40	"	11 40	"	11 40	"	11 40	"	
Nantouil...	2 10	6 31	"	9 07	10 37	"	1 35	2 05	3 48	5 43	6 18	"	8 24	8 54	"	10 07	11 39	"	11 39	"	11 39	"	11 39	"	11 39	"	
Ormy...	2 21	6 41	"	9 17	10 46	"	1 35	2 05	3 58	5 53	6 27	"	8 33	9 03	"	10 16	11 48	"	11 48	"	11 48	"	11 48	"	11 48	"	
Crèpy-en-V.	2 41	6 48	"	9 29	10 59	"	1 52	2 22	4 14	6 09	6 43	"	8 49	9 19	"	10 32	12 04	"	12 04	"	12 04	"	12 04	"	12 04	"	
Vannoise...	"	"	"	9 39	11 09	"	2 02	2 32	4 24	6 19	6 49	"	8 55	9 25	"	10 38	12 10	"	12 10	"	12 10	"	12 10	"	12 10	"	
Boursoune-C(h)	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Villers-Cor.	3 12	"	"	9 53	11 26	"	2 17	2 47	4 39	6 34	7 07	"	9 13	9 43	"	10 56	12 28	"	12 28	"	12 28	"	12 28	"	12 28	"	
Corey (halte)...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Longpont...	"	"	"	10 06	11 45	"	2 31	3 01	4 53	6 48	7 20	"	9 26	9 56	"	10 20	11 52	"	11 52	"	11 52	"	11 52	"	11 52	"	
Vierzy...	"	"	"	10 12	11 51	"	2 38	3 08	5 00	6 45	7 31	"	9 37	10 07	"	10 26	11 58	"	11 58	"	11 58	"	11 58	"	11 58	"	
Berzy...	"	"	"	10 21	12 00	"	2 47	3 17	5 09	6 54	7 39	"	9 45	10 15	"	10 35	12 07	"	12 07	"	12 07	"	12 07	"	12 07	"	
Soissons... A	3 50	"	"	10 27	12 06	"	2 53	3 23	5 15	7 00	7 45	"	9 55	10 25	"	10 41	12 13	"	12 13	"	12 13	"	12 13	"	12 13	"	

de vermeil offerte par la Compagnie la Nationale.

Quatrième Section unique

Nanteuil-le-Haudouin, palme de vermeil offerte par la fanfare de Dammartin.

MANOEUVRE d'AMBULANCE

Prix unique, Gonesse, médaille d'argent offerte par Mme Dupont.

TENUE et MATÉRIEL

DIVISION D'EXCELLENCE

1^{er} prix. Gonesse, palme de vermeil offerte par M. Ed. Labour.

DIVISION SUPÉRIEURE

1^{er} prix : Claye-Souilly, palme de vermeil offerte par M. le Sous-Préfet.

Première Division

1^{er} prix : Monthyon, médaille de vermeil offerte par M. F. Labour.

2^e prix, Montgé, médaille d'argent offerte par la Compagnie l'Union.

Deuxième Division

1^{er} prix : Ermenonville, médaille de vermeil offerte par la Fédération.

2^e prix : Mitry, médaille d'argent offerte par la Compagnie d'assurances générales.

Troisième Division

1^{er} prix : Villeneuve-sous-Dammartin, médaille de vermeil offerte par M. Menier.

2^e prix : Pontarmé, médaille d'argent offerte par M. Hémar, négociant.

3^e prix : Montagny, médaille d'argent offerte par M. Brouet.

4^e prix : Silly-le-Long, médaille d'argent offerte par M. Sacy-Nondin.

5^e prix : Saint-Mard, médaille d'argent offerte par la Nationale.

Quatrième Division

Prix ex-aequo : Ver, médaille d'argent offerte par M. Moreau Philippe ; Germigny, médaille d'argent offerte par la Compagnie la Providence.

Section Unique

Nanteuil-le-Haudouin, médaille d'argent offerte par M. Delizy.

Médaille de vermeil de la Fédération : M. Berger lieutenant de Dammartin pour organisation.

Des palmes de vermeil ont été décernées aux Sociétés musicales de Claye, Mitry, Noisiel et Dammartin, qui ont prêté leur concours à la fête.

— Nos lecteurs trouveront encartés dans le présent numéro de la *Petite Gazette* le nouvel horaire des trains au 1^{er} Juillet.

Le service des correspondances de Dammartin à la gare est modifié pour un des départs du soir : celui de 5 h. 20 qui a lieu actuellement à 4 h. 55, pour le train partant de la gare de Dammartin à 5 h. 26.

Il en est de même du départ de Juilly, qui est avancé de 20 minutes, soit à 5 heures du soir au lieu de 5 h. 20.

— Henri Martin, né à Corbeil en 1868, manouvrier, sans domicile, est un de ces individus comme le tribunal en voit à chaque audience : il se lamente sur la pénurie des emplois, mais soyez assurés qu'il prie le bon Dieu de ne pas en trouver.

Martin est de retour d'une excursion dans l'ouest de la France où il a été retenu dans un certain nombre de prisons, mais comme le but de ses ballades est d'en visiter le plus possible, il importe de le dégouter de ses projets.

En conséquence, un séjour de 4 mois lui est accordé qui cadre avec une interdiction de séjour de 2 années.

— Destienne Thomas, 38 ans, marchand de chevaux, et Vaillant Louis, 29 ans, commis du précédent, ont voyagé tous deux sans billet de Crépy-en-Valois à Dammartin.

Cette escapade leur rapporte à chacun 50 fr. d'amende et 1 fr. 35 de dommages-intérêts envers la Compagnie du Nord.

Destienne responsable.

JUILLY

On nous écrit de cette commune :

Au sujet de la belle conduite de M. E. Laroche, pendant l'orage du 11 juin dernier, notre digne maire, M. Haquin, a adressé un rapport circonstancié à M. le Sous-Préfet lui demandant une distinction honorifique pour le courageux sauveteur, ainsi que pour deux ou trois autres de nos concitoyens qui l'ont secondé, et que la précipitation obligée de nos informations nous a seule empêché de nommer.

Nous pouvons assurer que notre député M. G. Menier, ému par la lecture du récit adressé aux journaux de la région s'emploie de son côté pour obtenir ces récompenses si bien gagnées.

En attendant, il s'est empressé d'envoyer à notre maire un secours immédiat de cent francs pour réparer notre lavoir.

F. B.

— Notre aimable et sympathique correspondant de Juilly, M. F. Brazillier, nous a adressé un très intéressant compte-rendu de la fête de charité donnée le 23 Juin dernier au Pensionnat des dames de Saint-Louis.

L'abondance des matières — pour nous servir du terme consacré — nous mettant dans la nécessité de mesurer la place, nous avons le regret de ne pouvoir publier qu'une partie de cet intéressant récit, priant notre honorable reporter de nous en excuser.

Parlerons-nous, dit-il, de la partie dramatico-musicale de la fête ? Ici notre embarras est extrême. Il nous faudrait, pour être juste et exact, parler de tout et de toutes, nommer chacune des artistes qui ont charmé nos oreilles, féliciter les organitrices pour le choix des sujets, tour à tour gais et touchants, qui nous ont mis le rire aux lèvres et les larmes aux yeux.

Citons cependant quelques numéros : *Si Dieu n'existait pas*, monologue très spirituel, dit avec un réel talent par Mlle Thérèse Haquin; *Après la visite*, récit piquant et enfantin, gentiment narré par Mlle Thérèse Tartier; trois gaies et touchantes saynètes : *Bleuet*, *Une heure de liberté* et *Mirza la bohémienne*; enfin la comédie finale : *La vieille Geneviève*, qui ont été fort bien jouées par les petites et les grandes élèves, et dont l'ingénieuse et touchante affabulation se peut résumer en un seul mot : charité!...

Au risque d'effaroucher leur modestie nommons quelques-unes des Interprètes : Mlles Augustine Garnier, Alice Drouin, Suzanne Tartier, Jeanne Baudoin, Madeleine Vannson, Marguerite Choussy, A. Beauvils, etc.

La partie musicale a été au-dessus de tout éloge. Depuis *Les Noces de Jeannette*, air de l'aiguille, morceau de piano à quatre mains, par Mlles Isabelle Duchesne, Lucie Boisseau, Madeleine Vannson et Jeanne Baudoin, jusqu'à l'entr'acte de la ferme de *L'Arlesienne*, quator pour piano, harmonium et harmoniflûte, par Mlles Marie-Louise Vannson, Aline Drouin, Madeleine Julien et Suzanne Tartier, en passant, une délicieuse fantaisie sur *Coppelia*, à deux pianos par Mlles Marie-Louise Vannson et Aline Drouin, sans oublier, la *Vieille Chanson*, de Sousay, dite par Mlle Marie-Louise Defresne, tout a été parfait de rythme, d'ensemble et de sentiment artistique.

La 4^e *Mazurka*, de B. Godard, pour piano seul, a été joué par Mlle Marie-Louise Vannson, avec une sûreté d'exécution, une ampleur de style, une finesse de nuances et d'expression, qui annoncent une véritable musicienne, digne du modeste et grand artiste qu'est son père, si apprécié par ceux qui le connaissent et l'ont entendu.

Toute cette partie hors de pair fait le plus grand honneur à l'excellente méthode et au dévouement de Mme Vannson, qui l'a préparée, et dont la répu-

litation de professeur n'est plus à faire à Juilly et aux alentours.

Madame la Supérieure, sœur Inès, du jardin où elle s'était fait descendre dans son fauteuil, pour recevoir ses invités et jouir de cette belle après-midi ensoleillée, a dû être doucement émue par les applaudissements chaleureux qui, de loin, lui apportaient l'écho des succès de ses chères élèves, succès qui étaient bien aussi les siens, comme de ses dignes et zélées collaboratrices, les Dames de Saint-Louis.

M. Gaston MENIER

Validé par le 10^{ème} Bureau

Nous empruntons au *Journal de Seine-et-Marne* les lignes suivantes :

La huitième sous-commission du 10^{ème} bureau chargée d'étudier le dossier de l'élection de la première circonscription de Meaux a tenu plusieurs séances et a scrupuleusement examiné les protestations que MM. Chauvin et Derveloy ont provoquées.

Elle a entendu M. Derveloy qui a longuement exposé les protestations et M. Gaston Menier qui n'a eu aucune peine avec pièces à l'appui à réfuter l'argumentation de son compétiteur.

La Commission avec une impartialité à laquelle tout le monde doit rendre hommage a laissé se produire toutes les protestations et tous les arguments des protestataires et contre-protestataires.

Elle a ensuite déposé son rapport au 10^{ème} bureau qui s'est réuni mercredi pour statuer.

M. Derveloy a été de nouveau entendu par le bureau, qui après une très courte délibération a VALIDÉ L'ÉLECTION DE M. GASTON MENIER à l'unanimité moins une voix.

Une telle décision prise à l'UNANIMITÉ MOINS UNE VOIX, par une assemblée

composée de députés de toute nuances, collectivistes, radicaux-socialistes, radicaux, républicains, conservateurs, ne démontre-t-elle pas d'une façon absolue que les protestations étaient moins que sérieuses ? Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Pour aujourd'hui contentons-nous d'enregistrer cette décision du 10^{ème} bureau qui venge M. Menier et ses électeurs des calomnies colportées depuis plus de six mois par des adversaires sans scrupules, et qui mettra M. Chauvin en bien fâcheuse posture devant la Chambre si toutefois il persiste dans sa campagne contre M. Menier.

Ajoutons, pour renseigner exactement nos lecteurs que M. Barrois, député du Nord, a été chargé par le 10^{ème} bureau de présenter à la Chambre le rapport concluant à la validation de M. Menier.

L'élection de la 1^{re} circonscription de Meaux, inscrite à la suite de l'ordre du jour, viendra donc devant la Chambre à une de ses prochaines séances.

Le député X..., avait promis à un électeur influent d'obtenir pour lui, dès la rentrée, le ruban du Mérite agricole.

La chute du ministère est arrivée à point pour lui permettre d'esquiver sa promesse; mais l'électeur influent s'en est vengé par le quatrain suivant.

J'eus le tort de vous donner mon
Votre parole vaut zéro; [vote
En me promettant le poireau.
Vous m'avez tiré une carotte.

Pour cause de décès

A VENDRE

Poney de 4 ans, Harnais et Charette anglaise, neuve, à quatre roues.

S'adresser chez Mme V^e COTELLE à Dammartin, ou chez M. Fort Md. de vins à Thicury.

Directeur-Gérant E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin

